

Vendredi, 22e. Février, 1811.

LU l'ordre du jour pour mettre la question de concurrence sur les amendemens rapportés par un Comité de toute la Chambre au *Bill* pour accorder à *John Molson* le droit et privilège exclusifs de naviguer un ou plusieurs *Steam Boats*, entre *Québec* et *Montréal*, sur le Fleuve *Saint Laurent*.

Les amendemens rapportés au *Bill* ont été séparément lus, et la question de concurrence étant séparément mise sur chaque, ils ont été accordés par la Chambre.

RESOLU, que cette Chambre concourt, avec le Comité, dans les amendemens au *Bill* dont il a été fait rapport.

Sur motion de Mr. *Viger*, secondé par Mr. *Durocher*,

ORDONNE, que le dit *Bill*, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre étant informée que Mr. *Sommerville*, Contrôleur de la Douane au Port de *Québec*, étoit à la Porte, il a été appelé, et étant à la Barre, il a présenté à la Chambre, conformément à une Adresse de la Chambre à Son Excellence le Gouverneur en Chef, du 30^e jour de Mars 1808,

Un Compte des Importations dans le Port de *Québec*, et des Exportations du dit Port, pour l'année 1809, finissant le 5^e jour de Janvier 1810. Aussi,

Un Compte des Importations dans le Port de *Québec*, et des Exportations du dit Port, pour l'année 1810, finissant le 5^e jour de Janvier, 1811.

Et les Titres desdits Comptes ont été lus.

Et les dits Comptes sont insérés dans les Journaux de la présente Session, à la suite des Comptes Publics, pour les années respectives ci-dessus mentionnées.